N° 109 — 18e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Jeudi 19 Avril 1906

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabriques (près la place de Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 55

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. [illegible]
RÉCLAMES. . . . 0 fr. [illegible]
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 7[illegible]
RÉGIONALES . . . . 1 fr. [illegible]

Les annonces seront reçues aussi [illegible] du journal) à Paris, dans nos bureaux [illegible], rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 95[illegible] — A TOURCOING : N° [illegible]
A LILLE : N° 67

L'ÉMEUTE DANS LE BASSIN HOUILLER

Collisions avec la troupe. — Un lieutenant mortellement blessé

AU PAYS NOIR

LA GRÈVE DÉGÉNÈRE EN EMEUTE

Scènes de vandalisme à Liévin, à Lens, à Denain et à Anzin

Un marché pillé. — Le siège de la maison du directeur Reumaux. — Les troupes lapidées. — Nombreux soldats blessés. — Un lieutenant de dragons a le crâne fracturé. — Les sommations. — Charge à la baïonnette. — M. Clémenceau à Lens. — La répression de l'émeute. — A Denain, M. Selle reconnaît son impuissance à rétablir l'ordre et passe ses pouvoirs au sous-préfet de Valenciennes.

AUX OUVRIERS MINEURS

Citoyens,

L'heure est critique pour votre cause !

Après avoir observé pendant cinq semaines une attitude pacifique et digne qui forçait l'admiration de vos adversaires eux-mêmes, vous persistez céder maintenant aux pernicieuses excitations des anarchistes que vous avez d'abord repoussées avec énergie.

Depuis deux jours, de graves événements se sont produits en différents points du bassin houiller, et le pays qui avait appris à vous estimer en a ressenti une douloureuse émotion. Des actes de violence, que rien ne justifiait, ont été commis contre l'inoffensive troupiers. On vous a représenté les gendarmes et les soldats comme des ennemis obéissant aveuglément à vos patrons et impatients de sévir avec brutalité contre vos manifestations même les plus anodines.

C'est un odieux mensonge. Les troupiers ne sont-ils pas comme vous des enfants du peuple, des ouvriers à grévistes d'hier et grévistes de demain ? »

Les faits ne témoignent-ils pas que, même menacés, insultés, honnêtes, frappés, ils ont gardé le plus admirable sang-froid. Qu'on montre un seul gréviste ayant reçu d'eux le moindre contusion alors qu'un nombre considérable de soldats ont été atteints par des pierres. Quelques-une sont tombés, couverts de sang, très grièvement blessés et maintenant en danger de mort. Malgré tout, en pleine bagarre où ils s'affaiblissèrent, ces braves jeunes gens conservèrent assez de présence d'esprit pour ne pas user, dans leur état de légitime défense, des armes qu'ils avaient en main. Interrogez-vous loyalement et voyez s'ils n'ont pas droit à votre sympathie plutôt qu'à votre haine.

Comparez leur conduite à celle des énergumènes qui les ont lâchement assaillis, à cent contre un ; à celle des gens sans cœur qui, à Liévin, firent entendre des applaudissements au passage des voitures d'ambulance transportant vers l'hôpital les infortunés blessés.

Les hommes capables d'une manifestation aussi cruelle ne sont pas des travailleurs, ce ne sont ni des républicains, ni des Français !

Méfiez-vous, citoyens !

La légitimité de votre cause est à la veille de sombrer dans l'esprit public et déjà les pères, les mères des soldats font entendre de vives imprécations contre vous.

On ne saurait sans injustice rendre la grande masse des mineurs responsable de quelques centaines d'exaltés ; mais si vous ne voulez pas être confondus avec ces chenapans stipendiés pour vous perdre dans l'estime du pays, séparez-vous d'eux sans tarder.

L'opinion publique, alarmée, vous aura à eux demain dans la même réprobation, si vous ne proclamez bien haut votre mépris pour les agitateurs qui vous poussent aux pires violences et qui disparaîtront, les poches bien garnies, quand ils auront déchaîné la guerre civile, répandu la ruine, la misère, le désespoir dans notre région.

Ouvriers mineurs,

Ecoutez la voix de vos amis désintéressés. Défendez énergiquement, si vous les croyez justes, vos revendications professionnelles, mais défendez-les en citoyens libres, conscients et dignes, avec le calme qui convient aux grandes résolutions.

Répudiez tous les attentats contre les personnes et contre les propriétés. Vous êtes des hommes intelligents, des travailleurs sensés, des pères de famille honnêtes, vous n'êtes ni des voleurs ni des assassins !

Chassez implacablement de vos rangs ceux qui vous soufflent des paroles criminelles, arrachez le faux masque derrière lequel ils dissimulent leur rôle d'agents provocateurs.

Nous vous en conjurons au nom de vos intérêts les plus chers, pour le succès de vos revendications présentes et futures, pour l'honneur de la démocratie !

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING.

Dans le Pas-de-Calais

LA NUIT

Calme parfait

Lens, 18 avril.

Après les incidents violents qui se sont produits mardi à Liévin, on s'attendait à une nuit mouvementée ; il n'en a rien été ; elle fut, sur toute l'étendue du bassin houiller du Pas-de-Calais, d'un calme vraiment surprenant.

Les patrouilles de grévistes ont été beaucoup moins nombreuses et surtout moins agissantes ; il est bon d'ajouter qu'aujourd'hui le service d'ordre a été considérablement augmenté et de reconnaître que des instructions nouvelles semblent avoir été données.

On signale bien, sur divers points du bassin, quelques incidents, mais ils sont ce qu'on peut considérer comme les faits ordinaires de la grève chez les mineurs.

LA JOURNÉE DE MERCREDI

Les descentes — 4.300 grévistes en moins

Après la descente de mercredi matin, on accusait que le chômage restait complet dans toutes les houillères du Pas-de-Calais, sauf dans celles de Bruay, de Marles et de Ferfay, où tous les ouvriers sont en travail.

On signalait cependant une reprise partielle dans le concessions de la Clarence, ce qui donnait 12,871 mineurs descendus dans les puits et 11,365 grévistes, soit 4,913 chômeurs en moins que la veille.

Aux mines de Ferfay

Ferfay, 18 avril.

Mardi soir, les ouvriers de Ferfay se sont réunis et ont décidé d'envoyer une délégation auprès de la direction de la Compagnie.

M. Crespaine, directeur, a reçu celle-ci, à laquelle il a déclaré que son administration entendait respecter rigoureusement les conclusions faites dans la dernière entrevue de Paris.

Les délégués, estimant que cette promesse était suffisante et donnait satisfaction aux grévistes, ont fait publier dans les cités ouvrières que le travail reprendrait mercredi. C'est pourquoi mercredi matin, le travail était complet dans ces charbonnages.

Aux mines de Marles

Marles, 18 avril.

A Marles où mardi l'on signalait une reprise partielle du travail, les grévistes ont tenu une réunion au cours de laquelle, après avoir examiné les offres de la Compagnie contenues dans l'avis que nous avons publié, ils ont voté la reprise du travail.

Mercredi matin on accueillit que tous les mineurs étaient descendus.

Aux mines de Carvin

Carvin, 18 avril.

Aux mines de Carvin, les grévistes se sont opposés à ce que les ouvriers des ateliers se rendant au travail ; ils ont même empêché les mineurs réquisitionnés pour l'entretien des galeries de descendre dans les puits.

M. Duréault à Lens

Lens, 18 avril.

M. Duréault, préfet du Pas-de-Calais, s'est rendu, mercredi matin, à l'hôpital de Lens, où il a rendu visite aux officiers, soldats et gendarmes blessés, qui y ont été transportés à la suite des bagarres de Liévin. L'état des blessés est généralement satisfaisant, et tout danger de mort doit être écarté, sauf complications imprévues.

Réunion des directeurs des Charbonnages

Les directeurs des Charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais ont dû se réunir mercredi après-midi, à 4 heures, au siège du Comité des Houillères, à Paris, rue de Châteaudun, afin d'examiner la situation qui est créée par la prolongation du chômage.

NOUVEAUX DÉSORDRES

Pillage du marché à Liévin

Liévin, 18 avril.

De graves désordres se sont encore produits ce matin. Les perturbateurs ont commis de véritables voies de fait à l'égard des modestes commerçants déjà fort éprouvés par la grève.

C'était aujourd'hui jour de marché et comme d'habitude un assez grand nombre de forains avaient exposé leurs petites échoppes, attendant en vain les clients. Vers 11 h. 1/2 de nombreux individus qui semblaient diriger des personnages complètement inconnus dans le pays entourèrent les étalages de marchands de comestibles, poissons, légumes, fromages et demandèrent à acheter ces victuailles à moitié prix, prétextant la pénurie d'argent.

Les marchands ayant répondu qu'ils ne pouvaient vendre à perte, on vit tout à coup les grévistes piller les boutiques, emportant en hasard tout ce qui leur tombait sous la main.

Les forains menacés ne tentèrent même pas de défendre leur bien et prirent la fuite éperdue. Il y eut une véritable panique sur le marché. Quelques commerçants toutefois parvinrent emporter leurs marchandises.

Les gendarmes essayèrent bien de mettre un terme aux scènes de pillage, mais cinq d'entre eux, dont un maréchal des logis, furent blessés. Les malfaits des voleurs restèrent impunis.

On craint de nouveaux troubles graves.

L'EMEUTE

A LENS

Les grévistes attaquent la maison de M. Reumaux, directeur des Mines

Lens, 18 avril.

Une bande de 1200 grévistes environ, venant de Liévin, est arrivée à Lens et envahissait à 1 heure 1/4 la rue Edouard-Bollaert et se massait devant la maison de M. Reumaux, d'ailleurs absent ; le directeur des mines de Lens se trouve en effet pour le moment à Paris et Mme Reumaux habite seule la maison avec les concierges et une femme de chambre.

Après avoir chanté l'« Internationale » et s'être épouvantés d'avoir le moison, les manifestants ne tardèrent pas d'attaquer d'un immeuble contigu et inhabité, ayant servi entrepôt de bureaux à la direction.

L'un d'eux s'enhardit jusqu'à arracher un contrevent de cet immeuble ; l'exemple fut aussitôt suivi par d'autres ; les volets jonchèrent bientôt le trottoir, les fenêtres volèrent en éclats et les manifestants, s'excitant les uns les autres, donnèrent l'assaut, précipitant dans la rue les meubles du bureau et les poêles, que leurs camarades restés dehors brisaient et piétinaient avec enthousiasme.

La maison saccagée de fond en combles, on s'attaque ensuite à la grille qui sépare la cour du jardin voisin, celui de M. Reumaux ; cet obstacle ne résiste pas longtemps et une bande de furieux fit invasion dans la propriété, démolissant les constructions de la basse-cour, mettant une voiture en pièces, étiant même, jusqu'à brutaliser le cheval à coups de bâton.

Pendant ce temps, une grêle de pierres inondée sur la façade faisait voler en éclats tous les carreaux de vitre.

Mme Reumaux, en l'absence de son mari parti à Paris pour assister à la réunion du Comité des houillères, se trouvait seule avec une bonne, elle n'eut que le temps de fuir par la cuisine et de se barricader dans une place voisine.

Arrivée des gendarmes. — Sept arrestations

Survinrent dix gendarmes, qui furent accueillis à coups de briques, de pierres et de bâtons — les grévistes s'étaient munis de nouvelles pierres — et qui durent rebrousser chemin.

L'assaut de la maison de M. Reumaux continuait. Bientôt arrivèrent 50 gendarmes à cheval sabre en clair, et un détachement de 75e d'infanterie. A ce moment, les assaillants venaient en partie de pénétrer dans le cuisine ; ils ne purent avancer plus loin, gendarmes et fantassins survenant. Alors un véritable corps-à-corps s'engagea, au cours duquel sept grévistes furent arrêtés et emmenés escortés sous bonne escorte à la gendarmerie.

Rendue furieuse par ces arrestations, les grévistes criblèrent de pierres les gendarmes et les soldats, plusieurs de ceux-ci furent blessés, parmi lesquels le lieutenant Baisecle, de Chauny. Au cours des charges de cavalerie, disons qu'également un certain nombre de manifestants ont été également blessés, mais on ne signale d'ancune comme de l'autre aucune blessure grave.

Requête extraordinaire

M. Basly croit à ce moment devoir solliciter la mise en liberté des bandits que la gendarmerie vient d'arrêter.

Inutile de dire que cette extraordinaire requête est formellement repoussée. L'opinion publique en serait en effet soulevée contre une pareille capitulation.

Le maire de Lens exhorte ses concitoyens au calme, inutilement, c'est maintenant l'élément anarchiste qui est maître de la situation.

On élève des barricades

A deux heures, les manifestants en nombre [illegible] Vive la révolution ! se trouvent réunis dans les rues voisines de la rue Edouard-Bollaert.

Dépourvus de pierres, ils dépavent les rues, ils tendent des fils de fer, des chaînes pour empêcher le passage des chevaux, puis ils envahissent la voie ferrée du Nord et placent sur le pont qui domine le passage entre la rue Edouard-Bollaert et la route de Liévin, ils jaucent des pierres sur les gendarmes, criant : A bas Pandore !

A 3 heures 1/2, deux cabines placées le long de la voie ferrée flambent.

Des troupes d'infanterie échelonnées gardent les voies ferrées, mais elles sont impuissantes à faire dégagerlu les grévistes qui crient toujours.

A 5 heures, une barricade faite avec des mêdiers, des brouettes et des pavés est élevée à l'entrée du passage près du pont ; la circulation est interrompue de ce côté et par ce fait les grévistes entourent l'aile droite et le derrière de la demeure de M. Reumaux, laquelle cependant est gardée soigneusement.

A 6 heures, nos rues sont toujours barrées par la gendarmerie, les suirveillers et les dragons. Quant à l'infanterie, elle garde encore la voie ferrée. La foule augmente toujours et les grévistes postés sur la voie ferrée deviennent menaçants.

Les députés Basly et Lamendin qui viennent de passer au milieu de la foule, recommandant le calme, mais leurs sages conseils ne sont guère écoutés.

Sur la voie ferrée. — Un lieutenant mortellement blessé

A 8 heures 1/4, une bande de grévistes tente de forcer les barrages rue Arthur-Fauquem, les dragons sont criblés de pierres, ils chargent ; c'est en ce moment que tombe un lieutenant du 5e régiment, étalé en pleine figure par un énorme pavé.

Plusieurs soldats sont également blessés par des pierres, mais pas sérieusement.

Le lieutenant qui était tombé assommé sur la traînée fut relevé et transporté dans une maison voisine, rue M. Noël, employé aux mines, où il reçut les soins du médecin major. Le blessé porte une forte plaie à l'arcade sourcilière gauche, son état est très grave, car il y a une fracture du crâne, sans tarder il fut transporté à l'Hôpital de Lens dans une voiture d'ambulance.

L'état du blessé est désespéré.

On tente de déloger les émeutiers. — Encore un lieutenant assommé.

A 8 h. 1/2, on tente de déloger les grévistes qui occupent toujours la voie ferrée et qui du haut de pont se trouvent bien placés pour cribler de pierres les soldats et gendarmes ; en outre, ils n'ont qu'à se baisser pour ramasser des projectiles, c'est-à-dire le ballast de la voie ferrée.

C'est à un détachement d'infanterie qu'incombe cette difficile mission. Le lieutenant qui est à la tête de celui-ci a reçu préalablement les instructions précises du lieutenant-colonel du 33e d'infanterie qui dirige le service d'ordre.

Ces instructions sont d'agir avec prudence, d'éviter les brutalités, d'user de bienveillance et de la persuasion au besoin.

A la tête de son détachement, le lieutenant de Vérnéle pénètre sur la voie ; les soldats sont déployés en tirailleurs, ils marchent en pas de charge, baïonnette au canon ; soudain une pluie de pierres s'abat sur les soldats et le lieutenant tombe blessé à la tête et à la poitrine ; on le relève, il est porté dans une maison voisine ; son état est très grave.

Instants tragiques

Les sommations. — Les fusils sont chargés

En présence de ces attaques et devant le danger qui menace les soldats, une première sommation est lancée... Un silence se produit, puis les cris de : Vive la grève ! et le chant de l'*Internationale* éclatent ! On entend aussi les cris de : Vive l'armée !

Une partie de la foule s'éloigne à 4 h. 3/4. Un clairon du 54e de ligne sonne la seconde sommation par le garde à vous.

Un nouveau silence se produit pendant lequel on entend les fantassins charger leurs fusils, puis un formidable cri de Vive la grève !

Néanmoins la foule s'écoule, le pont est dégagé, puis l'on renverse les barricades et finalement on repousse très loin les manifestants.

Il est 8 heures : le calme n'est pas rétabli encore complètement.

Les anarchistes osent se plaindre

Les anarchistes, auteurs des émeutes qui épouvantent la ville, ont eu l'audace d'adresser la dépêche suivante au Ministre de l'Intérieur :

Fédération syndicale, mineurs indignés du régime de terreur institué Lens, par lieutenant gendarmerie, protestent contre quatre arrestations scandaleuses opérées hier soir, réclame enquête avant jugement. Envoie lettre avec renseignements.

Signé : FALLEUPIN.

M. CLÉMENCEAU A LENS

La répression de l'émeute

Lens, 9 heures 30 soir.

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, est arrivé à Lens, par l'express de huit heures, accompagné de Préfet du Pas-de-Calais et de M. Hennion, commissaire de sûreté à Paris. Il a conféré dans un bureau de la gare avec le général et les chefs du service d'ordre. Diverses mesures tendant à contenir les effectifs des troupes à pied ont été décidées.

[illegible] relancé par train spécial à Arras, où il séjournera.

Etat désespéré du lieutenant de dragons

Le médecin principal Radouan a visité le lieutenant de dragons blessé aujourd'hui et pratiqué la trépanation. Il a constaté une fracture du pariétal gauche par enfoncement avec rupture de la bosse antérieure, ménagée moyenne. On désespère de sauver le blessé.

Un manifeste du Syndicat

Le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, adresse le manifeste suivant aux grévistes :

Camarades,

Désespérant de vous valoir, les Cies minières espèrent vous faire vaincre à la mise par le spectacle et le cortège d'une répression inouïe.

L'Armée mise une fois de plus au service du capital, a envahi le bassin houiller, semant la terreur, brutalisant les ouvriers, arrêtant des pères de famille, les jetant en prison sous les prétextes les plus futiles et les plus mensongers.

Nous revivons les jours sombres de 1893 et en certaines endroits la violence dépasse tout ce qui n'est vu jusqu'ici.

Des délégués du syndicat, qui ne reconnaissent pas les sobriétés de langage des défenseurs de l'ordre capitaliste, ont été arrêtés pour délit d'opinion. On va leur appliquer les lois scélérates que de bons républicains combattirent jusqu'au jour où le désir de rester au pouvoir les poussa à se demander l'application à d'honnêtes travailleurs.

Prenez garde, camarades, la grève que vous soutenez avec tant d'héroïsme embarrasse le pouvoir et nuit aux intérêts des puissantes actionnaires des mines. Ces est assez pour que par tous les moyens, même les plus extrêmes, on cherche à y mettre fin.

Ouvriers mineurs,

Restez calmes et unis ! Ne répondez pas aux provocations de ceux qui cherchent en essayer l'émeute.

Déjà le Compagnie de Marles capitule et lâche le bloc patronal, offrant à ces ouvriers des avantages supérieurs promis par les Compagnies dans les deux entrevues de Paris.

Si vous restez disciplinés, si vous opposez à toutes les manœuvres gouvernementales et patronales une volonté calme et une résistance réfléchie, vous pouvez espérer dans la victoire finale.

Ayez confiance dans vos mandataires qui ne vous demandent qu'une chose :

Du calme et du courage.

Vivent les mineurs !

Vive le syndicat !

La Conseil d'administration :

Basly, député, président ; Cadot, de Bruay, vice-président ; Lamendin, député, secrétaire général ; Evrard, secrétaire-adjoint ; Bengnet, trésorier ; Roussel, de Ferfay ; Poiret, de Marles ; Carlier, de Noeux ; Lemal, de Béthune ; Degreux, de Liévin ; Crépel, de Courrières ; Gaibert, de Drocourt ; Lelaid, de Douvrin ; Dutronsoy, d'Ostricourt ; Cordier, de Carvin ; Tassin, de Meurchin ; Rémy, de Lens.

Dans le Nord

Envoi de troupes

Six compagnies des 1er et 3e bataillons du 43e ont quitté, mercredi matin, leurs casernements pour aller renforcer les troupes qui se trouvent déjà sur le théâtre des grèves.

Ils se rendent à Valenciennes.

Mercredi matin, la garnison de Douai a été consignée.

Sept escadrons d'artillerie ont reçu l'ordre de se préparer à partir aux grèves. Trois escadrons du 15e d'artillerie sont partis [illegible] matin.

Les hommes ont reçu chacun douze cartouches à balles.

M. Vincent à Denain

M. Vincent, préfet du Nord, a quitté Lille, mercredi à onze heures 58, pour se rendre à Denain.

Patrouilles de grévistes à Phalempin et à Seclin

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers trois heures du matin, des ouvriers de la Compagnie d'Ostricourt sont venus patrouiller à Phalempin et ont forcé les mineurs de cette commune à se joindre à eux.

Divisés en plusieurs bandes de 50 hommes environ, ils ont empêché les mineurs de se rendre à divers travaux que ceux-ci avaient entrepris pendant la grève.

Pendant que ceci se passait à Phalempin, les mineurs résidant à Seclin recevaient la visite d'autres patrouilles.

DANS LE BASSIN DE DOUAI

Reprise partielle à Aniche

Douai, 18 avril.

La nuit de mardi à mercredi a été calme dans toutes les exploitations du bassin du Douai, bien que de nombreuses patrouilles venues du bassin d'Anzin aient allonné la première division des mines d'Aniche.

Dans cette commune, on a constaté, mercredi matin, une sensible reprise du travail et on a constaté 772 disposition qui se répartissent comme suit :

Fosses de Sessevel 26, Fénelon 30, St-Rémi 400, Dechy 250, Notre-Dame 16.

Placards révolutionnaires

A Aniche, des placards révolutionnaires ont été apposés la nuit pour irriter les ouvriers à faire grève et des patrouilles de grévistes sont venues de Denain pour les empêcher de se rendre au travail.

Rencontres mouvementées à Douai

Mercredi après-midi, quinze cents grévistes de Dorignies et Waziers se sont rendus aux fosses de Dechy et de St-Rémi, à Goeulzin, pour empêcher les ouvriers qui s'étaient rendus au travail.

A Dechy, un escadron de hussards a chargé à plusieurs reprises pour dégager les rues, puis a encadré les travailleurs qui ont ainsi été reconduits chez eux.

A Goeulzin, la manifestation a été beaucoup plus importante. Malgré une pluie torrentielle, tous les grévistes se sont groupés autour des mines et, sur ce dernier point, les travailleurs remontaient et étaient le long du terril.

DANS LE BASSIN D'ANZIN

LA SITUATION

Valenciennes, 18 avril.

La Compagnie d'Anzin accusait ce matin une descente de 1861 ouvriers. Il est évident que bon nombre de grévistes, qui étaient hier encore décidés à la résistance, sont maintenant disposés à rentrer à la mine pour ne point contondre leur cause avec celle des émeutiers.

Une manifestation a eu lieu devant le château des mines d'Anzin. Environ cent cinquante grévistes en sont massés devant ce château et ont chanté l'« Internationale ».

A Condé, mercredi matin, aucun gréviste n'a été vu à Vieux-Condé.

Tous les ponts sur l'Escaut, y compris celui du chemin de fer, depuis Condé jusqu'à Hergnies, étaient occupés militairement.

Un groupe d'environ cent cinquante grévistes s'est présenté à la passerelle d'Hergnies et a été refoulé par la cavalerie.

A FRESNES

Les verriers ne veulent pas chômer

Fresnes, 18 avril.

Toutes les mines, chocolaterie, maîtrerie, verreries que les mineurs avaient hier vidées, ont repris le chômage travaillant en complet aujourd'hui.

Les ouvriers verriers ont tenu une réunion au cours de laquelle les citoyens André et Proor ont pris la parole et qui s'est terminée par un ordre du jour hostile au chômage.

A DENAIN

Les troubles de Denain — M. Selle abandonne ses pouvoirs

Denain, 18 avril.

Au cours des scènes tumultueuses qui se sont produites hier, M. Selle, député-maire, a vu s'écrouler l'influence incontestable qu'il exerçait jusqu'à présent sur la population minière.

Quand il tenta, calme de ses écharpe, de ramener au calme les grévistes dirigés par des chefs inconnus, il fut injurié, bousculé, il eut ses vêtements arrachés et reçut sur la nuque un formidable coup de bâton qui l'étourdit et l'obligea à rentrer chez lui pour se coucher. En même temps le maire de Denain qui toujours, jusqu'à présent, avait protesté contre l'envoi des troupes dans sa commune, déclarait qu'il se contentait désormais M. Track, sous-préfet de Valenciennes, de prendre la direction [illegible].